



CAP

Électricien

capacité d'accueil : 15 places (places SEGPA)

Objectifs

- installer, mettre en service, entretenir et réparer des ouvrages électriques et des réseaux de communication
- intervenir, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, ...

Modalités de l'examen

- CAP Electricien

Période en formation en entreprise

12 à 14 semaines sur les 2 années

Conditions d'admission

- après une 3^{ème} générale
- après une 3^{ème} PrépaPro
- après une 3^{ème} SEGPA

Contenu de la formation

Enseignement Professionnel

- Enseignement professionnel
- Co-interventions enseignement professionnel/ enseignement général
- Réalisation d'un chef d'œuvre
- Prévention Santé Environnement
- Consolidation, AP et Orientation

Enseignement général

- Français, Histoire-Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques, Physique-Chimie
- Anglais
- Arts appliqués et culture artistique
- Éducation Physique et Sportive

Poursuites d'études

- CAP Monteur en installations thermiques
- MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- MC Maintenance en équipement thermique individuel
- MC Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques
- MC Sécurité civile et d'entreprise
- Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- BP Electricien(ne)
- BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- BP Métiers de la piscine
- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire



Qualités exigées

- être méthodique
- maîtriser la langue française
- respecter les consignes de sécurité
- aimer le travail sur chantier

Métiers

- électricien(ne) dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.